

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

PICARDIE

Bulletin Technique des Stations d'Avertissements Agricoles n°12 du 16 juillet 2008 - 2 pages

Pomme de Terre

Mildiou

Situation sanitaire

Les conditions humides de la semaine passée ont été très favorables au mildiou.
Des contaminations sont en cours et de nouvelles sorties de taches sont à prévoir.

Le coin des modèles

On se situe désormais autour de la 10ème génération. Les conditions actuelles engendrent des générations supplémentaires et maintiennent les potentiels de sporulation à un niveau élevé sur la plupart des secteurs.

Les conditions annoncées par Météo France sont encore incertaines pour la semaine à venir.

Préconisations

➤ **Parcelles avec du mildiou:**

Optez pour une stratégie mildiou déclaré (voir bulletin n°7 du 10 juin 2008) dès la détection des premiers symptômes.

Une fois la stratégie mildiou déclaré réalisée (2 à 3 traitements successifs), revenez sur une stratégie de protection classique et surveillez régulièrement la réapparition de la maladie.

➤ **Autres situations :**

Etant donné le risque actuel important, il convient de maintenir et de soigner la protection dans toutes les situations.

Pucerons

Les vols de pucerons sont globalement moins importants. Les populations de *Myzus persicae* notamment sont en net recul. L'espèce *Aphis nasturtii* est en revanche davantage présente.
Réaliser des comptages en parcelles pour estimer précisément les infestations.

Rappel du seuil d'intervention : 20 folioles porteuses de pucerons sur 40.

Defanage

La date de défanage est décidée en fonction des critères culturaux et technologiques. Il peut aussi être pratiqué en cas d'attaque très importante de mildiou dans la totalité ou une partie de parcelle a fin de limiter l'extension de la maladie.
La protection fongicide avant et après le défanage est particulièrement importante pour obtenir des tubercules sains. En effet, toute tache sporulante est source de contamination directe des tubercules en cas de précipitations. Le phénomène est d'autant plus important que la butte est fissurée par l'action d'une période sèche.

- Dans le cas d'utilisation d'un produit de contact, et si la destruction de la végétation est trop lente et/ou les conditions climatiques sont favorables au mildiou, il est nécessaire de maintenir la protection fongicide jusqu'à la destruction complète de la végétation.
- Utiliser des produits dont le **D**élai **A**vant **R**écolte (**DAR**) est compatible avec la date de défanage.
- RANMAN, SHIRLAN, ADERIO ont une action sur la qualité des spores et limitent les risques de contamination des tubercules : ils sont recommandés pour les trois dernières applications.
- Les fongicides antisporulants : TATTOO C, SERENO, ACROBAT M DG ont également une bonne action vis à vis de la protection des tubercules.

Défanage : produits et doses

Les doses utilisées sont référencées dans le tableau ci-joint. Attention, le REGLONE 2, classé T, ne peut être mélangé à aucun autre produit.

Anti-germinatif

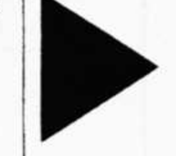
Dans la lutte contre les repousses de pommes de terre, phénomène de plus en plus problématique, il existe un moyen chimique efficace en végétation.
L'utilisation de d'hydrazide maléique (FAZOR), possible dès que 80% des tubercules ont atteint 25 mm de diamètre, réduit fortement les repousses l'année suivante.

▶ **Risque mildiou toujours important**

Défanage

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux
Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant :
Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1011B08029
ISSN n°07576609
Tarif Courrier 70 euros
Tarif Fax 63 euros
Tarif e-mail 58 euros



Situation épidémiologique poste par poste (d'après Guntz-Divoux et MILSOL)

Postes climatiques	Génération	Date prévue de sortie de tache	Potentiel de sporulation
Amiens (80)	7	à partir du 17 juillet	fort
Assainvillers (80)	9	à partir du 15 juillet	fort
Attilly (02)	11	à partir du 17 juillet	fort
Beauvais (60)	7	à partir du 15 juillet	moyen
Beines (60)	10	à partir du 18 juillet	fort
Bernaville (80 M F)	8	à partir du 18 juillet	moyen
Braine (02 M F)	8	à partir du 18 juillet	moyen
Coucy-la-Ville	8	à partir du 18 juillet	moyen
Ebouleau	9	à partir du 13 juillet	fort
Epehy (M F)	10	à partir du 19 juillet	fort
Etrepagny (76)	9	à partir du 15 juillet	fort
Forte (02)	10	à partir du 19 juillet	fort
Hérissart (80)	9	à partir du 15 juillet	fort
Inval (Abbeville 80)	9	à partir du 14 juillet	fort
La Houssoye (60)	9	à partir du 14 juillet	fort
Marcelcave (80)	9	à partir du 15 juillet	fort
Marchais (02)	10	à partir du 18 juillet	fort
Pleine Selve (02)	10	à partir du 18 juillet	fort
St Just en Chaussée (60)	10	à partir du 19 juillet	fort
Roye (Solente 60)	10	à partir du 18 juillet	moyen
Vauvillers (80)	10	à partir du 19 juillet	fort
Verdilly (02)	9	à partir du 12 juillet	fort
Vervins (M F 02)	8	à partir du 15 juillet	fort
Vic sur Aisne	8	à partir du 18 juillet	moyen
Villeroy (77)	8	à partir du 9 juillet	nul
Villiers le Sec (95)	9	à partir du 9 juillet	nul
Vron (80)	9	à partir du 15 juillet	fort

(MF : postes Météo France)

Produits autorisés pour le défanage

	Autorisés sur	Doses	Volume de bouillie
BASTA F1 150g/l de glufosinate ammonium	Consommation	4 litres/ha **ou** 2 X 2.5 l à 3 jours d'intervalle	250 l/ha
	Fécule		
REGLONE 2 200 g/l de diquat	Plant	3 X 2 l/ha à 3 jours d'intervalle	200 à 300 l/ha
	Consommation	2.5 à 3.5 l/ha **ou** 2 X 2.5 l à 3 jours d'intervalle	
	Fécule	3 à 5 l selon le degré de sénescence	
SPOTLIGHT PLUS 60 g/l carfentrazone-éthyle	Plant	1 à 2 X 1 litre à 3 jours d'intervalle selon la végétation en complément de REGLONE 2	300 l/ha
	Consommation	1 litre 5 jours après le passage de BASTA F1 ou de REGLONE 2	300 l/ha